

Communiqué de presse

La société informatique Globaz SA prête à affronter de nouveaux défis

(Le Noirmont, 28.11.2016) – *Globaz SA, au Noirmont, a modifié sa gouvernance en vue d’aborder dans les meilleures conditions le développement et le renouvellement de ses applications, notamment en matière d’AVS. Des changements importants ont été décidés dans le cadre d’une assemblée générale extraordinaire tenue le 13 octobre 2016. Les accords contractuels qui en découlent déploient leurs effets depuis le 15 novembre 2016. La Caisse de compensation du Jura, jusqu’ici titulaire de 51,7% du capital, réduira sa participation à 10,0%. Les Caisses AVS de la Fédération des Entreprises Romandes (FER), de la Fédération patronale vaudoise (FPV) et de la Chambre vaudoise du commerce et de l’industrie (CVCI) deviennent actionnaires majoritaires à hauteur de 62,3%. En contrepartie, celles-ci investiront plusieurs millions de francs dans le développement – en Suisse - d’une nouvelle solution informatique pour l’AVS, adaptée aux opportunités découlant de l’évolution technologique.*

Globaz a été créée en 2001 par l’externalisation des solutions informatiques et du personnel de la Caisse de compensation du Jura (« CCJU »). Au cours des 15 dernières années, une majorité de caisses de compensation AVS de Suisse romande et d’Offices AI de Suisse sont devenus clients de l’entreprise. L’évolution des technologies ainsi que la digitalisation croissante des processus et des services nécessitent aujourd’hui le renouvellement progressif des applications développées par Globaz. Les investissements pour le seul secteur AVS sont estimés à plus de CHF 20 millions.

Un nouveau défi

Globaz a pour ambition de maintenir sa position en tant que partenaire informatique performant, grâce à de nouveaux développements et au renforcement de sa collaboration avec des acteurs prêts à s’engager plus étroitement dans la gouvernance de la société et qui disposent des moyens nécessaires pour financer les nouvelles applications destinées à l’AVS.

Dans ce but, un accord a été trouvé avec les Caisses AVS de trois groupements interprofessionnels lémaniques : la Fédération des Entreprises Romandes (Genève, Fribourg, Bulle, Neuchâtel et Porrentruy), la Fédération patronale vaudoise (Paudex) et la Chambre vaudoise du commerce et de l’industrie (Lausanne). Ces institutions sont désormais actionnaires de Globaz à hauteur de 62,3% et elles s’engagent dans un ambitieux projet baptisé « Ensemble, réalisons la nouvelle solution IT AVS romande », qui vise la création de valeur pour les clients (assurés et entreprises) ainsi que la recherche d’efficacité dans les processus internes d’une caisse AVS.

Des conditions cadres clairement définies

Les conditions cadres ont été définies dans les termes suivants :

- un leadership fort autour des caisses AVS de la FER, de la FPV et de la CVCI;
- un engagement actif en lien avec le conseil d'administration ;
- une maintenance assurée de la solution actuellement en exploitation ;
- le maintien du siège et du site de Globaz dans le Jura.

Passages de témoin au conseil d'administration

Cette importante transition a également permis à plusieurs membres du conseil d'administration de se retirer, au terme de plusieurs années d'engagement en faveur de la société. L'assemblée générale du 13 octobre a donc pris congé avec gratitude d'Alain Porchet, président depuis septembre 2009, d'Etienne Gigon, vice-président, et de François Puricelli. Deux membres actuels poursuivent leur mandat : Jean-Baptiste Beuret (Courtételle/JU), qui reprend la présidence, et Jean-Michel Luthy (Le Locle/NE). Les nouveaux administrateurs sont au nombre de quatre : Aline Isoz, consultante en transformation digitale et administratrice indépendante (Allens/VD), Paul Antiochus, président du conseil d'administration de Serial SA, Genève (Thonex/GE) et Peter Held, consultant dans le secteur financier et membre de plusieurs conseils d'administration (Oberägeri/ZG). Blaise Girardin, économiste et expert-comptable spécialiste des caisses AVS (Montmollin/NE) siège également au conseil d'administration, avec voix consultative jusqu'au 31 mars 2017 puis en qualité de membre ordinaire.

L'engagement de Globaz confirmé dans tous ses domaines d'activité

Ces changements ne modifient pas l'intensité et la pérennité des activités de Globaz au service de l'ensemble de ses clients, en particulier les Caisses de compensation AVS et les Offices AI, pas plus qu'ils ne remettent en cause son métier d'hébergeur informatique ou encore la maintenance et le développement des logiciels développés pour d'autres métiers.

Le siège jurassien de Globaz (Le Noirmont) reste acquis. Les perspectives de la société sont renforcées.

Renseignements complémentaires

Jean-Baptiste Beuret, président du conseil d'administration (+41 79 714 37 48 ; jb.beuret@gmail.com)

Alexandre Léchenne, directeur (+41 79 307 40 25 ; alexandre.lechenne@globaz.ch)

Globaz SA est une société anonyme créée en 2001 au Noirmont, avec pour but principal la maintenance et le développement de logiciels, principalement dans le domaine des assurances sociales du 1^{er} pilier. Elle occupe aujourd'hui 80 personnes. En 2015, elle a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 19,6 millions et un bénéfice net de CHF 2,4 millions.